

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 octobre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1400)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3092

présenté par  
M. Issindou

à l'amendement n° 2762 de Mme Carrey-Conte

-----

**ARTICLE 3**

I. – À la fin de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« substituer aux mots »

les mots :

« après le mot ».

II. – En conséquence, au début de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« de la durée de retraite, du niveau de la population ».

III. – En conséquence, au début de l'alinéa 3, substituer au mot :

« par »

le mot :

« insérer ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il s'agit de compléter l'alinéa 18 plutôt que de remplacer certains critères par d'autres.